CEYSSAC

Bulletin municipal

NUMÉRO 3
JANVIER 2023

« L'avenir n'est pas ce qui va arriver,
mais ce que nous allons faire. »

HENRI BERGSON

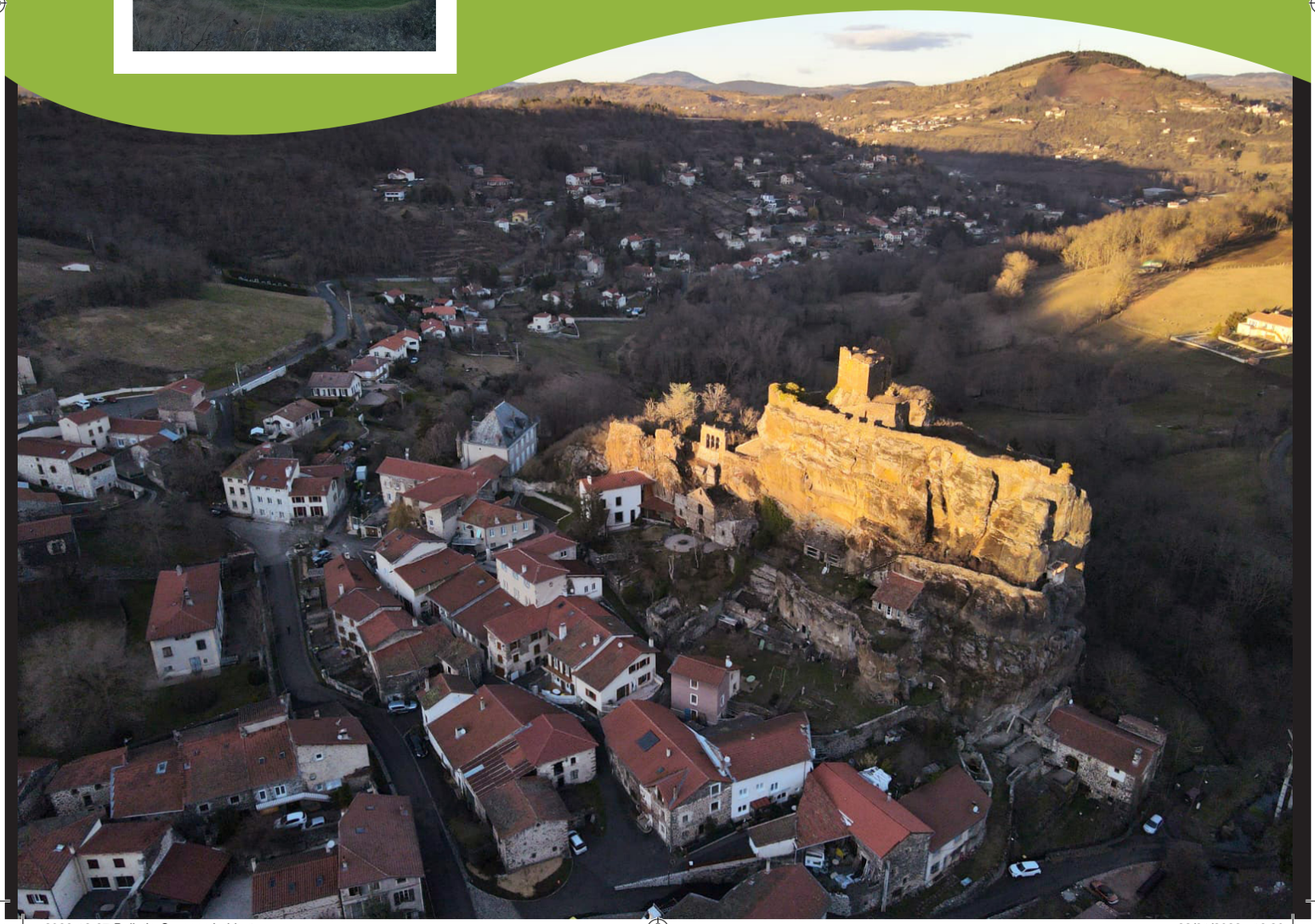

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 1 23/01/2023 16:30

3 **LE MOT DU MAIRE**

4 **VIE MUNICIPALE**
Les délibérations du conseil municipal
Le budget 2022

6 **TRAVAUX**
Les travaux de tranchée et d'enfouissement des réseaux : Épisode 3 !
Les travaux de sécurisation des routes
Les travaux de restauration dans les logements : du sol au plafond !
L'amélioration du cadre de vie by Francis

8 **PATRIMOINE**
Journée débroussaillage des chemins
La « Maison Bertrand » et la salle des fêtes
Mercredi 15 juin 1859
Rando : le grand tour de ceyssac
Le trésor de Ceyssac : la source qui aliment 3 points d'eau
Les travaux d'Aménagement du bourg

12 **SOCIAL**
Commémoration et repas des ainés le 13 Novembre
Toc toc toc, c'est le Père Noël !
Le groupement de commande pour le fuel

14 **DU CÔTÉ DE LA CREBADE**
Guigon Volailles : une nouvelle installation avicole bio à La Crebade avec vente en directe

15 **CULTURE**
La peinture s'invite à Ceyssac : vernissage d'une exposition de Maryline OBRIER
Spectacles et goûter de Noël pour les enfants le 17 décembre

18 **AU NIVEAU DE L'AGGLO**
Une subvention allant jusqu'à 600€ pour encourager le regroupement des parcelles forestières
Des aides financières pour améliorer votre logement
Les Finances Publiques s'invitent chez votre buraliste
Une plateforme de signalement pour les frelons asiatiques et leurs nids
La rénovation énergétique

18 **ASSOCIATIONS**
Subventions aux associations en 2022
La bibliothèque
Le Club des ainés
ACCA
Le Comité des fêtes de Ceyssac
Contons nos points !

18 **ÉTAT CIVIL**

19 **PORTRAITS**

20 **INFOS PRATIQUES**

Le mot du Maire

SANDRA **LOMBARDY**

Chers Ceyssacoises, chers Ceyssacois,

2021, 2022 et maintenant 2023... Vais-je pouvoir un jour commencer un bulletin sans avoir à évoquer une quelconque crise ? Voilà qui pourrait être mon premier vœu. Après la crise du Coronavirus, la guerre en Ukraine, la crise énergétique, la crise économique... Sans vouloir céder à la morosité ambiante, le contexte actuel nous rappelle que rien n'est jamais acquis. Il nous conduit à reconsidérer ce que nous avions un peu oublié : l'importance de la paix ! La paix au sens large : la paix entre les Nations, la paix au sein d'un territoire mais aussi la paix avec le vivant, les relations humaines comme celles que nous entretenons avec notre environnement. Alors, dans ce contexte difficile, mon second vœu sera donc, pour chacun d'entre vous, une année de paix.

Au delà du contexte global, Ceyssac est également confrontée à ses propres difficultés mais aussi à des opportunités, et doit gérer des contradictions parfois importantes. Cependant, dans le même temps où nos dotations s'amenuisent, c'est un fait, notre attractivité ne fait que s'accroitre, offrant des perspectives nouvelles à notre petite commune. Aussi, nous pouvons être fiers de tirer le meilleur de nos dynamiques collectives et de nos collaborations avec la Communauté d'Agglomération, le Département et la Région, ces collectivités avec lesquelles nous partageons des projets et des ambitions communes, au delà d'un territoire. Je pense au chemin qui longerait le Ceyssac pour arriver jusqu'au pont du bas des Vigneaux mais également au schéma Directeur vélo qui a enfin été validé. Celui-ci prend en considération les souhaits de Ceyssac et la réalisation du projet pourrait être soldée d'un succès s'il venait à être cofinancé par la Communauté d'Agglomération. Je pense également à la restauration de l'Eglise, pour laquelle l'aide du Département et de la Fondation du Patrimoine nous serait précieuse. Un diagnostic a été fait et un architecte est pressenti pour mener cette opération bien spécifique, tant ces édifices constituent un patrimoine exceptionnel et à conserver. Ceyssac appartient aussi à une « Région qui agit » et qui s'est engagée à aider toutes les communes quelle que soit leur taille. La restauration de la salle des fêtes fait partie des projets qui ont été présentés en vue d'obtenir une subvention de la Région. Enfin je pense à la collaboration que Ceyssac entretient avec l'Etat, qui nous accompagne dans des projets divers, comme la sécurisation des routes, cette année, à travers la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR). Henri Ford se fait encore l'écho de nos relations avec les collectivités territoriales : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ».

Dans nos vœux de l'an dernier, nous souhaitions « puiser dans l'expérience des anciens tout en innovant ». Les travaux d'aménagement du bourg en sont une belle illustration puisque, sans le savoir, nous respections les préconisations de nos anciens (cf. article et Site et Monuments de 1972). Parallèlement cette réalisation a également été citée dans une Revue d'architecture tournée vers l'avenir et le développement durable dans la Rubrique « nouveaux processus ». Ce pont entre le passé et le présent nous donne l'occasion de parler de l'avenir : bien que notre réflexion pour les futurs investissements soit raisonnée par notre gestion financière, nous continuons d'oeuvrer à l'entretien et à l'embellissement de la commune. Francis s'est d'ailleurs beaucoup investi pour améliorer votre cadre de vie et nous l'en remercions !

Enfin, j'évoquerai l'énergie, qui, comme la paix, n'est pas acquise : l'actualité nous le rappelle, ces ressources finies, méritent notre rigueur dans leur utilisation. La décision, parfois controversée de l'extinction des éclairages publics, prise dès le début pour faire des économies, se révèle aujourd'hui une idée salvatrice qui va nous permettre de ne pas subir de plein fouet l'augmentation de l'électricité et préserver ainsi les ressources de notre commune.

Grâce à l'action de tous, aux trésors qui nous entourent et qui font la richesse de Ceyssac, notre commune vit, vibre même lors des spectacles et à l'occasion des manifestations. Vous, membres des associations ou habitants vivement participatifs, je souhaite vous remercier et c'est en vous que je fonde l'espoir d'un monde nouveau, qui fera fi des crises et qui saura s'adapter à de nouvelles façons de vivre. Si l'avenir s'annonce raisonné, je vous le souhaite empli d'émotions aussi belles et riches que celles que nous avons pu partager ensemble jusqu'à cette nouvelle année 2023.

Très bonne année à tous !

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 2-3 23/01/2023 16:30

Les délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU **6 AVRIL 2022**

01-2022 Approbation compte de gestion du budget principal 2021

02-2022 Approbation compte de gestion du budget lotissement les Oulagniers 2021

03-2022 Vote du compte administratif budget principal 2021

04-2022 Vote du compte administratif budget lotissement les Oulagniers 2021

05-2022 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2022

06-2022 Affectation du résultat 2021 au budget principal 2022

07-2022 Vote du budget primitif principal 2022

08-2022 Vote du budget primitif lotissement les Oulagniers 2022

09-2022 Convention d'adhésion aux missions assistance progiciels et dématérialisation des procédures

10-2022 Adhésion au service mutualisé du SDE 43 de collecte, gestion et contrôle de la redevcance d'occupation du domaine public (RODP) due par les opérateurs de télécommunication électroniques

11-2022 Prix de vente du terrain au lotissement les oulagniers

12-2022 Participation communale pour≈les voyages scolaires

13-2022 Rénovation de la salle communale et de la maison Bertrand

SÉANCE DU **15 JUIN 2022**

14-2022 Tarifs des concessions du cimetière et du columbarium

15-2022 Harmonisation du temps de travail dans la fonction publique territoriale

16-2022 Clôture du budget lotissement les Oulagniers

17-2022 Prise en charge de deux factures suite à escroquerie au RIB frauduleux

18-2022 Décision Modificative n°1 du budget communal

19-2022 Adhésion à l'agence d'ingénierie des territoires de Haute-Loire

20-2022 Demande de subvention au titre des amendes de police

21-2022 Participation de la commune aux frais de scolarité

22-2022 Approbation des montants des attributions de compensation fixés par la CLECT

23-2022 Reprise de la partie fonctionnement de la gestion des eaux pluviales

24-2022 Rapport annuel sur la qualité des eauxdestinées à la consommation humaine

25-2022 Cession d'une partie d'une parcelle de terrain appartenant à la commune

SÉANCE DU **26 OCTOBRE 2022**

26-2022 Approbation du Procès-Verbal de séance du 26 octobre 2022

27-2022 Décision Modificative n°2

28-2022 Dissimulation basse-tension à Coste Rouge

29-2022 Travaux d'éclairage public route des Vigneaux Hauts et impasse des Tilleuls

30-2022 Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation d'une vieille bâtisse en logements communaux et rénovation de la salle communale : information au conseil

31-2022 Passage à la nomenclature comptable M57

32-2022 Réclamation M.BOUCHET concernant le domaine public à la Jugère

33-2022 Approbation du rapport de la CLECT du 08/09/2022

34-2022 Modification des statuts de l'agence d'ingénierie des Territoires

35-2022 Adhésion à la mission médiation du Centre de gestion de la Haute-Loire

SÉANCE DU **7 DÉCEMBRE 2022**

36-2022 Approbation du procès-verbal du 26/10/2022

37-2022 Enfouissement des Télécoms route des Vigneaux Hauts et impasse des Tilleuls

38-2022 Projet de Plan de Prévention du Risque Mouvement de Terrain

39-2022 Demandes de subventions pour les travaux de réhabilitation d'une vieille bâtisse en logements communaux

40-2022 Demandes de subventions pour les travaux de rénovation de la salle communale

41-2022 Augmentation de l'extinction de≈l'éclairage public

42-2022 Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2023

43-2022 Cession d'une partie de la parcelle AB 80 appartenant à la commune

44-2022 Déclassement et cession d'une partie du domaine public : demandes de Monsieur et Madame Gibert

45-2022 Motion de l'Association des Maires de France

46-2022 Précisions concernant le prix de vente au Lotissement Les Oulagniers

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 4-5

Vie municipale

Qu'est-ce qu'un budget local ?

Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses. Au sens strict, il n'existe qu'un seul budget, mais il peut subir des modifications. En effet, le budget primitif calé sur l'année civile est tout d'abord voté généralement entre mois de décembre (de l'année précédente) et le mois d'avril (de l'année d'exécution du budget).

Il s'agit d'un document prévisionnel qui retrace aussi précisément que possible l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année à venir. Mais en cours d'année, des modifications peuvent être apportés en votant des « décisions modificatives ».

Le budget doit obéir à **la règle d'équilibre du budget,** spécificité du secteur public local. Cet équilibre **impose que les dépenses soient entièrement couvertes par les recettes.**

Le budget comporte deux parties distinctes : **la section de fonctionnement** et **la section d'investissement :**

1 **La section de fonctionnement** regroupe toutes les opérations qui concernent l'exploitation et la gestion courante des services.

Les dépenses de fonctionnement sont les dépenses de personnel, les achats de fournitures et de services, les subventions versées aux associations et autres organismes.

Les recettes de fonctionnement sont entre autres les recettes fiscales et les dotations versées par l'État.

2 **La section d'investissement** regroupe toutes les actions qui accroissent ou diminuent la consistance et la valeur du patrimoine.

Les dépenses d'investissement sont les dépenses directes d'investissement comme les acquisitions mobilières et immobilières, les travaux, le remboursement en capital de la dette.

Les recettes d'investissement viennent des subventions reçues, de la dotation d'équipements des territoires ruraux (DETR), du fonds de compensation de la TVA, des taxes d'urbanisme …

Fixation des taux des taxes locales directes :

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taxes communales à leur niveau pour 2022.
Les taux d'imposition ont donc été fixés comme suit :

- **Taxe Foncière Bâti :** 30,73 %
- **Taxe Foncière non bâti :** 50,21%

Analyse 2021 :

LA CAF (capacité d'auto-financement de la commune) net s'élevait au 31/12/2021 à **119 245 €,** soit **une moyenne de 216 € par habitant.**
Au 31/12/2021 le fonds de roulement net global est de 74 668 € et la Trésorerie de 141 015 €.

Le budget 2022

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent pour **401 903,67 €. Les dépenses et les recettes d'investissement** s'équilibrent pour **463 411,74 €. Le budget global** de la commune est donc de **865 315,41 €**

Le fonctionnement en quelques chiffres :

Dépenses :

74 930 €	de charges à caractère général (électricité, carburant, fournitures, entretien, maintenance, assurances, cérémonies, …)
59 750 €	de charges de personnel
63 080 €	d'autres charges de gestion courante (indemnités des élus, subventions aux associations, participation communale cantine…)
192 108,67 €	d'excédent basculé sur la section d'investissement.

Recettes :

151 290 €	d'impôts et taxes
40 100 €	de dotations, de compensations
12 200 €	de produits des services et ventes (concession cimetière, portage repas…)
20 000 €	d'autres charges de gestion courante (loyers appartements, salle/communale…)

L'investissement en quelques chiffres :

Dépenses :

2 896,27 €	de participation communale pour des travaux d'éclairage public et de télécom au Syndicat Départemental d'Energies 43
29 010,50 €	pour l'aménagement du bourg phase 2 (fin des travaux)
7 119,67 €	pour la voirie
10 350,66 €	pour la rénovation de deux appartements communaux

Recettes :

192 108,67 €	basculés de la section de fonctionnement
136 792,81 €	de subventions d'investissement (DETR, Région, Département) pour l'aménagement du bourg phase 1 et 2 et pour la réfection des chemins suite aux orages de 2020
73 798 €	de FCTVA
151 079,19 €	d'excédents de fonctionnement capitalisés

À noter, à ce jour,
la commune n'a plus de dettes.

M.-J.F.

23/01/2023 16:30

Travaux de sécurisation des routes

Les travaux de tranchée et d'enfouissement des réseaux : Épisode 3 !

Notre campagne « Abat les fils », dont le fil rouge est de faire disparaitre les câbles de notre paysage, continue…

Cette année encore des travaux d'enfouissement et de renforcement des réseaux électriques et télécom, en corrélation avec des travaux de réfection de réseaux d'eau, ont été effectués. Ainsi **s'est achevée la phase 2 qui concernait le bas du bourg, la rue du Rocher et une partie de la route des Fontinaux.** Des travaux du même type, toujours fruit d'**une coordination entre EGEV, DEA et Orange,** (qui en profitent pour, respectivement, renforcer et enfouir le réseau électrique, rénover les réseaux d'eau et passer les gaines de la fibre), ont commencé Route des Vigneaux Hauts. Cette **3e phase de travaux concerne la Route des Vigneaux Hauts, l'Impasse des Tilleuls et rue de Coste Rouge.** Elle devrait être achevée en Février 2023. La prochaine et **4e phase concernera la route d'Espaly** mais nous ne dévoilerons pas de planning d'exécution car, à ce jour, il est trop incertain et nous ne souhaiterions pas vous faire des promesses de gascon.

S.L.

Les travaux de sécurisation des routes

Les travaux de sécurisation Rue Costerouge, dans les Vigneaux et rue de la Passerelle, qui auraient dû être réalisés en 2022, ont été décalés au tout début de l'année 2023 à cause, premièrement, de l'indisponibilité de l'entreprise et ensuite à cause de la météo.

Mais ça y est ! Ils ont enfin commencé depuis le 11 janvier et devraient se terminer courant février 2023. **La rue de la passerelle et la rue Costerouge devraient être parées de rambardes et de bordures de sécurité** afin d'annihiler tous risques de chutes en contrebas notamment en période hivernale ! Afin de faciliter le passage des camions, l'angle du pont de la Passerelle subira également un aménagement.

S.L.

Là-Haut
Restaurant
Golf du Puy-en-Velay
Senilhac - 43000 Ceyssac
04 71 09 17 77
www.golfdupuyenvelay.com

AD GARAGE AUTO BL
Lionel Bernard
Vente neuf & occasion toutes marques
Réparation • Entretien • Location
www.autobl.com
Z.I Chirel - 43000 Le Puy en Velay
Tél : 04 71 04 05 04 - Fax : 04 71 09 66 15
Email : autobl.lionel@wanadoo.fr

Les travaux de restauration dans les logements : du sol au plafond !

Travaux de restauration de logements

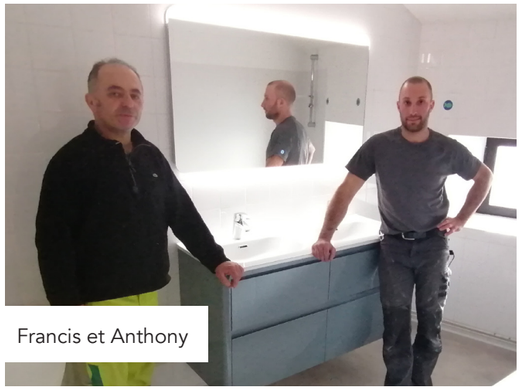

Francis et Anthony

Les logements communaux rue Louis de Bécourt avaient sérieusement besoin de quelques rafraichissements. Nous avons donc profité du départ des locataires de 2 des logements pour y effectuer quelques travaux.

A cette occasion **l'isolation des combles et des plafonds des garages ont été réalisés gratuitement par l'entreprise CPG** au titre des CEE. Nous avons également fait faire les sols et changé les portes d'entrée. Enfin Francis a redonné un coup de peinture partout où cela était nécessaire et grâce à l'aide d'Anthony, les salles de bains ont bénéficié d'une réelle cure de jouvence. **Le dernier logement profitera des mêmes travaux à partir du mois de mars 2023** lors du départ du locataire actuel et une étude est en cours pour **changer l'ensemble des radiateurs afin que la rénovation énergétique ne soit pas qu'un vain mot.** Tous ces travaux modernisent l'ensemble et rendent ces logements plus confortables.

S.L.

L'amélioration du cadre de vie by Francis !

Taille de la haie du cimetière

création de plusieurs cache-poubelles

Francis crée une rambarde au cimetière

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 6-7 23/01/2023 16:30

Journée de débroussaillage

Patrimoine

Quel plaisir de voir ces si beaux chemins retrouver de leur splendeur ! A l'issue du débroussaillage, un casse-croûte a été offert à l'ensemble des participants qui ont ainsi pu se régaler de **la traditionnelle terrine de chevreuil offerte par les chasseurs et de faisselles fabriquées et offertes par Jean-Paul Anthus.** Cette belle opération printanière a su sans nul doute sensibiliser nos jeunes à la richesse exceptionnelle de notre patrimoine et à notre responsabilité commune de l'entretenir. Un grand merci à tous !

La journée débroussaillage des chemins

C'est un peu plus tard dans le calendrier mais toujours par une belle journée ensoleillée que le débroussaillage des chemins de la commune a été effectué le 8 mai dernier.

A l'initiative du Conseil municipal, en collaboration avec le Comité des fêtes, ce rendez-vous citoyen a vu la participation de 31 personnes : 24 adultes et 9 enfants. C'était certes beaucoup moins que lors de la précédente édition, qui avait réuni plus de 60 personnes, mais cela n'a en rien découragé les équipes qui ont travaillé avec enthousiasme toute la matinée, de 8h30 à 12h, heureuses de pouvoir contribuer à l'entretien du patrimoine local. Avant de démarrer dans la fraicheur matinale, un moment de convivialité partagé devant le local technique autour d'une boisson chaude et de viennoiseries a permis à tout un chacun de prendre connaissance de ses co-équipiers et de la localisation des chemins à entretenir.

4 zones ont ainsi été traitées :

- **Zone 1 au départ de l'église :** le chemin qui monte juste au-dessus de l'édifice, le chemin de Chanteperdix, le chemin allant de la route du Golf à Sénilhac et longeant la propriété Buges et enfin le chemin allant de La Saoume à Fareyrolles
- **Zone 2 près de la rivière,** sous le pont dans le bourg
- **Zone 3 au départ du communal à Brossac** jusqu'au bourg de Ceyssac en passant par la coupante
- **Zone 4 Chantilhac**

M.F.

La « Maison Bertrand » et la salle des fêtes

Rappelez vous dans le 1er bulletin nous évoquions déjà ce projet en ces termes : *« L'immeuble que nous appelons la « Maison Bertrand » se situe rue Louis de Bécourt dans la continuité des logements Communaux au bourg. La rénovation de la salle des fêtes et la réhabilitation de cette maison sont deux projets, de par leur proximité immédiate, dont la réflexion doit constituer un ensemble. C'est un projet important pour une commune telle que Ceyssac qui pourrait participer à la revitalisation du centre bourg pour faire suite à ses aménagements. Ce projet sera certainement reporté à plus ou moins long terme. Cependant, rien ne nous empêche de commencer la réflexion du devenir de ce cœur de bourg pour en définir au mieux ses prochaines destinations. »*

Et c'est ce que nous avons fait.
Après les premiers scénarii présentés par INGE 43, qui ne nous ont pas totalement convaincus, mais qui nous ont néanmoins permis d'avancer grandement dans notre réflexion, nous avons pu établir un programme et un cahier des charges plus précis pour la désignation d'une maitrise d'œuvre. **Après consultation, le choix s'est porté sur l'équipe de Let's go, un cabinet d'architecte du Puy** qui va travailler sur le projet avec les bureaux d'étude BMV (économiste), BET Mérigeon (Structure), et AVP Ingénierie (Fluides). **Le budget nécessaire à cette opération oscille entre 500 000 € et 800 000 €** selon que nous optons pour une simple mise aux normes et rafraichissement ou une réfection lourde de la salle des fêtes. Pour l'instant la tendance serait plutôt de retenir la première option.

Aujourd'hui, les travaux envisagés sont donc :

- Création de 2 logements avec garages et espaces extérieurs dans la Maison Bertrand.

Concernant la salle des fêtes, à minima :

- Réfection du chauffage, de l'électricité
- Changement de la porte d'entrée
- Suppression des sanitaires actuels
- Utilisation du local dont se servait initialement Francis comme local technique pour la création d'un office, des sanitaires et vestiaires.

Les travaux pourraient être programmés pour septembre 2023 mais au vu du contexte actuel (incertitudes quant aux financements, hausse du prix des matières premières et des matériaux de construction, hausse des taux d'emprunts….) rien n'est arrêté pour le moment. Il s'agit d'un investissement important pour la commune qui ne pourra être engagé sans qu'un certain nombre de conditions soient réunies mais nous allons tout mettre en œuvre pour qu'il aboutisse.

S.L.

Le Grand tour de Ceyssac

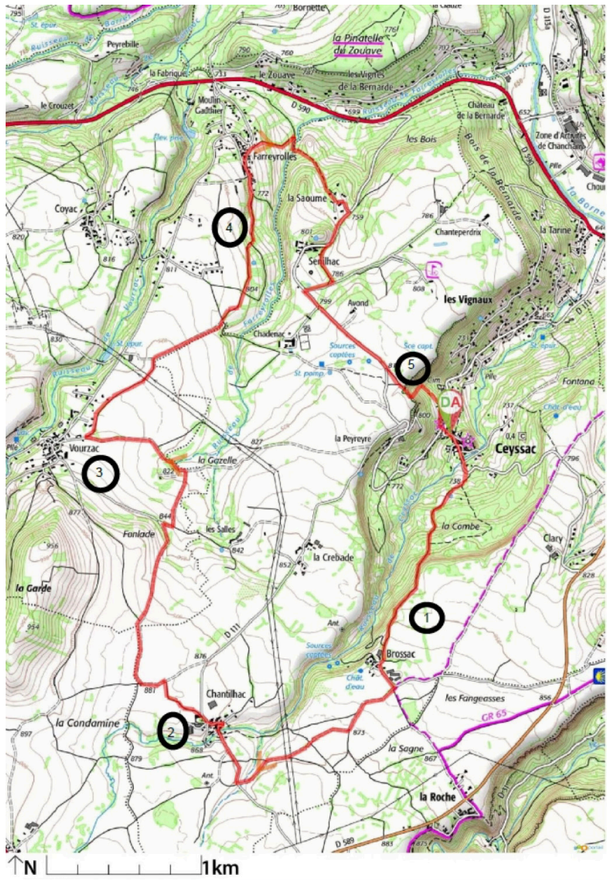

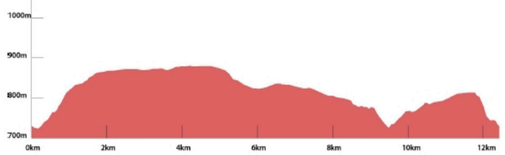

DURÉE : **4H15**
DISTANCE : **12.42KM**
DIFFICULTÉ : **MOYENNE**
PARCOURS : **BOUCLE**
DÉNIVELÉ POSITIF **: 247M**
DÉNIVELÉ NÉGATIF **: 247M**

ACTIVITÉ : **A PIED/VTT/VTT**
RÉGION : **MASSIF CENTRAL**
POINT HAUT **: 881M**
POINT BAS **: 723M**
COMMUNE : **CEYSSAC (43000)**

D/A : Départ/Arrivée
N 45.038337° / E 3.835052°
alt. 730m - km 0. Le départ (et l'arrivée) D/A s'effectue du centre bourg de Ceyssac. Vous disposez d'un parking vers la fontaine du bas.

Prenez le pont qui enjambe le Ceyssac, sur le bas du bourg et 100m plus loin, prenez le large sentier à droite.

1 — Après une traversée dans la forêt, pentue sur 1,5 kilomètres, vous arrivez sur le plateau, juste avant le hameau de Brossac. De là, vous admirerez sur votre droite dans le vallon, le ruisseau Ceyssac qui se fraye un chemin à travers un immense pierrier. A la sortie de Brossac, prenez à droite. Si vous continuez tout droit, vous pouvez rejoindre le GR 65 ou chemin de Compostelle.

2 — 2 km après Brossac, sur un large sentier quasi plat, vous atteignez le hameau de Chantilhac par la route RD 111. Traversez le hameau en passant le ceyssac par un vieux pont de pierre.

3 — Pour arriver à Vourzac, vous longez des champs agricoles. Entre temps, arrêtez vous pour admirer la vue sur le massif du Mezenc et les sucs de l'Yssingelais. Vous êtes sur le sentier de Jules Vallès.

4 — Entre Vourzac et Farreyrolles le chemin devient herbeux et longe le ruisseau de Farreyrolles. Traversez le hameau en partie jusqu'à trouver un chemin descendant sur le ruisseau qu'on traverse par une petite passerelle de bois.

5 — Remontez jusqu'au hameau de la Saoume puis prenez la route à droite, traversez le hameau de Senilhac où vous prenez un sentier sur la gauche longeant une maison forte et revenez sur la route pour un kilomètre. De là, vous avez une vue plongeante sur Ceyssac et son rocher dominé par son château en ruine. Château qui a appartenu à la baronnie de Ceyssac puis à la maison de Polignac et abandonné au XVII siècle.

A.M.

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 8-9
23/01/2023 16:30

Mercredi 15 juin 1859

« Nous partons après déjeuner par un ciel bien menaçant et une chaleur cuisante. Nous allons à Ceyssac, assez près d'ici dans une vallée ravissante... Nous demandons à visiter le vieux donjon de Ceyssac, belle ruine sur une roche volcanique pareille à celles qui parsèment le pays et qui presque toutes portent des ruines du même ton... Au-dessous du donjon, il y a un manoir plus moderne, maison carrée flanquée de petites poivrières et peinte en jaune... Nous gravissons le rocher par des escaliers taillés dans le roc très praticables et très propres... les fleurs sauvages sont respectées, l'endroit est ravissant… En bas et à mi-côte des excavations dans le roc ont évidemment été habitées. Les savants et la tradition disent que ce sont d'antiques demeures celtiques… un orage épouvantable nous bloque dans la chambre du donjon qui est très habitable et décoré du nom de Tour Malakoff (1) par le Général (2) pour faire une galanterie à Pélissier (3) qui y est venu l'année dernière... L'église (4) du village est bâtie sous la roche qu'elle traverse de part en part... Localité des plus curieuses pour une scène de roman. Les cloches à l'air libre sont placées sous nos pieds et sonnent à toute volée pendant l'orage... le Général arrive avec un valet et des parapluies... il tient à nous recevoir dans son salon. Il faut donc redescendre et mouiller ses jupes... réception au salon. Madame arrive, jolie femme encore, causante, s'ennuyant comme une provinciale et une générale qu'elle est, de vivre à la campagne. On nous fait du feu et on nous apporte des rafraichissements... Hospitalité parfaite... Manceau lui laisse mon nom en partant... »

George SAND (5)

(1) **Tour Malakoff, référence à la bataille de Sébastopol. La redoute de Malakoff sera prise le 8 septembre 1855 (jour de la nativité de la vierge…). Pour commémorer ce fait d'arme on créera dans de nombreux jardins des « tours Malakoff » fantaisistes… une commune dans le sud de paris sera également créée et prendra le nom de Malakoff… le Maréchal Pélissier sera fait Duc de Malakoff par Napoléon III.**

(2) **Général Peillon, propriétaire du chateau**

(3) **Pélissier, général puis Maréchal de France, vainqueur de la bataille de Sébastopol et ami du Général Peillon qui avait servi sous ses ordres en Crimée, résidera quelques jours à Ceyssac en 1858. On peut sérieusement penser que lors de ce séjour, l'Evêque du Puy, Mgr de Morlhon, rencontrera le Maréchal Pélissier et lui parlera de son grand projet d'édification d'une statue monumentale de la vierge sur le rocher Corneille et des difficultés qu'il a pour mener ce projet à terme. Pélissier jouant les intermédiaires permettra à l'Evêque de rencontrer l'Empereur (au château de St Cloud) et d'obtenir de lui la cession d'une partie des canons de marine pris aux russes lors de cette bataille que l'on enverra à la fonte à Givors et que l'on transformera en pièces constitutives de cette statue de Notre Dame de France inaugurée en grandes pompes le 8 septembre 1860 (… et qui sera durant 25 ans la statue la plus grande du Monde !)**

(4) **L'église paroissiale actuelle ne sera construite qu'en 1873.**

(5) **Georges SAND, romancière, journaliste… et l'une des premières féministes passe une dizaine de jours au Puy et dans ses environs en juin 1859. Elle nous raconte son périple dans un livre intitulé : «Voyages en Auvergne 1827, 1859, 1873». Elle écrira 2 romans dont l'action se situe autour des châteaux de Polignac et de la Rochelambert : « Le Marquis de Villemer » et « Jean de la Roche ».**

Le trésor de Ceyssac : la source qui alimente 3 points d'eau

Après la période de forte canicule et de sécheresse intense que nous avons connu en 2022, il est bon de rappeler que la Commune a profité (de façon prémonitoire !) des travaux d'aménagement du bourg pour récupérer l'eau du captage alimentant le réservoir situé sur le grand communal **pour desservir les 2 fontaines du village ainsi que la borne d'alimentation** près du local technique communal. **Nos fontaines ont donc pu couler durant toute la période estivale et l'arrosage a pu se faire sans impacter le réseau d'alimentation en eau potable** du SAE et dans le plus grand respect des restrictions et interdictions préfectorales.

R.D.

La borne d'alimentation du village

« te entre deux coulées volcaniques « qui ont dispensé de bâtir des murs « latéraux. On s'est contenté de je- « ter une voûte en berceau entre les « deux parois naturelles. Il n'y a pas « de doubleaux.

« La façade semble avoir été « remaniée, mais la porte est fran- « chement romane : elle est accos- « tée de deux colonnettes dont les « chapiteaux sont ornés, l'un de « simples feuillages, l'autre d'une tê- « te aux deux angles extérieurs. »

Cette description, exacte en ce qui concerne le bâtiment, ne l'est

LA FONTAINE ET LES RUINES DU CHATEAU

pas absolument en ce qui concerne le cadre de rocher. On pourrait croire, en effet, que celui-ci ne soutient l'église que sur les côtés. En réalité, il s'agit d'une grotte et l'église n'a pas plus de toit qu'elle n'a de murs latéraux. Elle est entièrement, ou presque, dans cette grotte. Seules, les parties de façade et de chevet dépassent légèrement le roc. Tout le reste de l'église est souterrain, même la voûte qui existe et complète l'ensemble intérieur.

Ainsi, le village de Ceyssac

Or, il est un site étonnant, beaucoup plus proche, c'est le site de Ceyssac-la-Roche, à deux kilomètres à peine du Faubourg-d'Espaly, près Le Puy, site peu connu, non signalé dans les guides, et pourtant d'un très grand intérêt.

Ceyssac-la-Roche, comme son nom l'indique, est un village édifié au pied d'un magnifique rocher volcanique, dans un vallon plein de verdure et de poésie. La roche est cette brèche du bassin du Puy, qui constitue tous les rochers célèbres, à la teinte brune et chaude, si caractéristique. Sur ce rocher a été édifié, au Moyen Age, un château fortifié dont il demeure les ruines. Le petit village aux toits de tuile, le haut rocher couronné de ruines, le vallon paisible qu'égaie un ruisseau scintillant, tout ici est fait pour charmer le regard et le cœur.

Mais, il y a mieux encore.

Le rocher de Ceyssac, en effet, est creusé de plusieurs grottes, et dans ces grottes ont été trouvées, notamment, des haches de pierre polie. Il y a donc déjà là une cause d'intérêt archéologique. Nous sommes aux abords de la vallée de la Borne, elle-même riche en gisements préhistoriques. La haute antiquité de l'habitat du rocher de Ceyssac est donc établie, en liaison avec l'habitat préhistorique du bassin du Puy.

L'habitat médiéval, d'autre part, est établi par les ruines du château.

Enfin, et c'est là, sans doute, l'intérêt le plus original du site, l'habitat chrétien est témoigné, d'une façon absolument remarquable, par une église.

Depuis la fin du siècle dernier, une église moderne s'élève à l'entrée du village, au bord de la route du Puy et dominant celle-ci. L'église est sans intérêt et médiocrement située, sur un flanc dénudé de colline. On souhaiterait que des arbres soient plantés, qui donneraient de la poésie à une entrée de village qui en manque.

Jusqu'à la fin du siècle dernier, par contre, l'église était au cœur du village, mieux encore, elle était au cœur du rocher lui-même, construite dans une grotte qui creusait de part en part celui-ci.

C'est une charmante église romane.

Voici, en effet, la description qu'en fait Noël Thiollier (1).

« Le petit village de Ceyssac possède un église étrange, construi-

revue « Sites et Monuments » n°60 de 1972 de la SPPEF

Vitor et la nouvelle fontaine basse

Les travaux d'Aménagement du bourg

Dans les bulletins municipaux de 2021 et 2022 le point a été fait sur l'avancée des travaux d'aménagement du bourg. Tout avait été pratiquement réalisé (dans le respect des délais et du budget annoncé!) à l'exception de la finalisation de la fontaine haute (dite De Bécourt) et le remplacement de la fontaine basse.

La fontaine haute a retrouvé les 2 conduits déversoirs qu'elle avait à l'origine. La nouvelle fontaine basse, positionnée sur un côté de la placette réaménagée, a pris la forme d'un « bachat » traditionnel. **Elle a été réalisée en pierre de Blavozy et notamment par Vitor, un habitant de Ceyssac.** Elle marque dorénavant le départ du sentier nouvellement créé qui permet de redécouvrir le ruisseau jusque-là inaccessible.

Ironie du sort et alors que les travaux sont terminés, aux hasards des lectures de certains de nos habitants, nous découvrons que **le résultat de ceux-ci n'est guère éloigné des constats et préconisations énoncés dans un article ancien publié dans la revue « Sites et Monuments » n°60 de 1972 de la SPPEF** (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France). Dans cet ouvrage, on peut y lire un article à la signature de Jacques Viscomte, *« l'entrée de celui-ci est abîmée par la grande place que domine l'église nouvelle. Un vaste espace vide, sans arbre, sans verdure, sans fleurs, accueille le visiteur. L'espace, certes, est un parking commode, mais des arbres l'ombrageraient utilement et protégeraient de leur ombre, en plein été, les voitures »...« le petit village aux toits de tuile, le haut rocher couronné de ruines, le vallon paisible qu'égaie un ruisseau scintillant, tout ici est fait pour charmer le regard et le cœur... il faudra conserver au village son aspect ancien et traditionnel, interdire les constructions agressives et les destructions abusives... il faut maintenir l'harmonie des masses et des teintes dans cet ensemble remarquable... lorsque ces restaurations, ces mises en valeur, ces aménagements d'arbres et de fleurs seront fait, Ceyssac méritera d'être cité dans tous les guides touristiques ».*

D'ailleurs **ces mêmes travaux ont valu à Ceyssac d'être cités et décrits dans la revue « Architecture frugale »** réalisée par «Ville et Aménagements durables » **parmi les 20 exemples de réhabilitation réussie en Auvergne-Rhône Alpes.** Il y est écrit, entre autre, que *« tous ces travaux qui ont dessiné le nouveau visage de Ceyssac sont le résultat d'un processus frugal et plein de bon sens. »*

R.D.

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 10-11 23/01/2023 16:30

Le repas des aînés

La Marseillaise interprétée par la fanfare

Commémoration et repas des aînés le 13 Novembre

Cette année, la commémoration de l'armistice du 11 Novembre 1918 a pris une couleur particulière...

Qui aurait pensé, le 11 Novembre 2021, que quelques mois plus tard l'Europe serait à nouveau confrontée à une situation de guerre à ses portes ? La guerre en Ukraine est hélas là pour nous rappeler combien la paix peut être fragile et donc précieuse... Fragile comme nos économies tellement déstabilisées par cette situation internationale absurde ! **Rappeler les horreurs de la Grande Guerre et célébrer la fin de ce conflit désastreux c'est aussi s'inscrire dans une démarche soutenue et responsable d'appel à la sagesse et à la paix dans le monde.**

Comme à l'accoutumé, un office religieux a été célébré en l'église paroissiale à 10h30. Ensuite les anciens combattants, le Maire, les Elus municipaux et la population se retrouvaient au cimetière, près du monument aux morts, où **la cérémonie de commémoration commençait en musique avec la participation de l'Ecole de Musique** de la Communauté d'Agglomération. Les messages traditionnels ont été lus avec application et sérieux par de nombreux enfants du village. Le rappel du nom du soldat français mort en service durant l'année écoulée, l'énumération des noms des ceyssacois morts durant les différents conflits armés passés, suivis par le dépôt de gerbe et la Marseillaise interprétée par la fanfare, ont donné une dimension spéciale à cette cérémonie et renforcé le sentiment que tous les participants nourrissent dans leur cœur : « Plus jamais ça ! ». Davantage de solennité avec l'intervention des musiciens, et, grâce aux enfants, plus d'humanité et de fraicheur mais aussi et surtout une très vivante projection pleine d'espoir vers un futur meilleur !

Un moment de convivialité autour d'un apéritif attendait tout le monde dans la salle communale qui, cette année, allait abriter le repas des ainés. Celui-ci concocté et servi par le traiteur « La saveur des mets » a régalé chacun et participé à l'ambiance particulièrement chaleureuse !

Sandra Lombardy, la Maire, accueillait l'assemblée en souhaitant la bienvenue à chacun et dressait un rapide bilan des réalisations déjà effectuées et donnait quelques éclairages sur les projets à venir. Le choix de réinvestir la salle communale (parée de ses plus beaux effets pour l'occasion grâce à une décoration fleurie) pour y servir ce repas a semble-t-il retenu l'approbation de toutes et tous. Rendez-vous donc en novembre 2023 !

R.D.

NICOLE MALARTRE
LA DIGITALE
FLEURISTE DÉCORATRICE
44, BD CARNOT
43000 LE PUY EN VELAY
04 71 02 04 02
06 85 46 41 02

Les colis de Noël

Toc toc toc, c'est le Père Noël !

Coucou aux quelques personnes n'ayant pas participé au repas qui a réuni cette année à la salle communale les ainés de la commune.

Notre « Mère Noël » (Virginie Waucquier), notre Maire et tout le Conseil Municipal ont souhaité vivement que personne ne soit oublié en cette fin d'année 2022 ! **Virginie a veillé à la composition et à la distribution de colis contenant terrine, tartinades, café et vin.** Des chocolats, un gel douche et un shampoing ont été adressés à ceux qui ont toujours, sans doute, le cœur à Ceyssac, mais sont aujourd'hui hébergés en maison de retraite. Chacun aura pu se régaler en dégustant ces quelques modestes gâteries qui sont autant de marques de sympathie et de reconnaissance de notre communauté communale tout entière.

R.D.

Le groupement de commande pour le fuel

Au 2è semestre 2022 les prix de l'énergie flambent et le fuel ne fait pas exception. Alors qu'en août 2021 le prix du litre de fuel domestique avoisinait les 85 centimes, en aout 2022 il oscille entre 1,40 et 1,50€ le litre.

C'est alors qu'une idée germe : **et si nous rassemblions les besoins des habitants de la commune afin de constituer un volume plus important et bénéficier ainsi de prix préférentiels.** Un message accompagné d'un coupon réponse est donc envoyé fin août par mail ou par courrier à tous les habitants susceptibles d'être intéressés. C'est ensuite **Gaëlle ARNAUD, conseillère municipale, référente Election mais aussi initiatrice de bons plans pour l'occasion,** qui se charge de récolter les coupons réponse et de répertorier les besoins. Elle sollicite 4 fournisseurs et choisit celui qui propose le meilleur prix. Après transmission des noms, adresse et volume souhaité par les habitants, au fournisseur retenu, c'est ce dernier lui-même qui a pris contact avec les intéressés pour convenir d'un jour de livraison et finaliser la commande. En définitive **c'est plus d'une trentaine de foyers qui a pu bénéficier d'un prix de 1,37€ le litre alors que celui-ci, à cette même période, était entre 10 et 13 centimes plus cher.** Illustration, s'il en était besoin, que la force du collectif peut servir les intérêts particuliers puisque cette opération aura permis à certains d'économiser jusqu'à 300€.

S.L.

let's GO architectes
04 43 07 49 70
letsgo@letsgo-architectes.fr
www.letsgo-architectes.fr
Équipement public
Professionnel
Réhabilitation

NATURE CONCEPT
THOMAS ROLIN
L'ATELIER PAYSAGE
Ensemble créons demain !

Vous souhaitez faire entretenir votre jardin par un professionnel ?
Faites appel à notre entreprise
et profitez de
50% de crédit d'impôt* en temps réel
sur nos prestations d'entretien de jardin
Tél : 06 03 75 58 51
Mail : rolin.thomas@laposte.net

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 12-13
23/01/2023 16:30

Guigon Volailles : une nouvelle installation avicole bio à La Crebade avec vente en directe

VALENTIN **GUIGON**

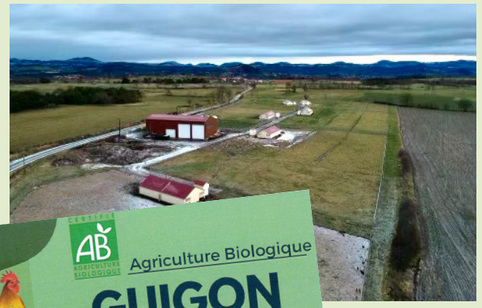

Le retour aux sources n'est pas une évidence pour tous mais ceux qui le choisissent s'inscrivent bien souvent dans une dynamique de projet enthousiasmante et riche de sens. Valentin Guigon est de ceux-là.

A tout juste 24 ans, ce jeune agriculteur qui a passé une partie de son enfance à La Crebade dans la ferme de son oncle et de sa tante, vient de lancer sur ce même plateau **son activité d'élevage et de commercialisation en directe de volailles bio.** Un rêve d'enfant qui se concrétise et une chance pour notre commune et ses administrés.

Le projet a été patiemment mûri tout au long du parcours de Valentin : bac pro CGEA, expérience professionnelle d'un an et demi en usine et stage où il découvre la volaille et la vente en directe. **Son souhait est alors de sortir du système industriel** et de ne pas se lancer dans des investissements démesurés. **L'aventure à proprement parler commence en 2018** où Valentin reprend des parcelles sur La Crebade. En 2021, alors qu'il est considéré comme agriculteur, il lance en novembre les travaux de son entreprise qui se termineront à la fin de l'année 2022. **6 poulaillers déplaçables de 60m²** sont entreposés chacun sur un terrain allant de 3 800 à 4 000m². **Un des poulaillers est constitué de 250 poules pondeuses capables de produire entre 180 et 230 œufs par jour** alors que les 5 autres sont réservés à la volaille de chair : poulets, chapons. Le bâtiment quant à lui comprend 4 chambres froides, un espace « tuerie », un espace « transformation », un point de vente et une zone de stockage.

La production annuelle s'élèvera ainsi à un peu plus de 4 000 volailles, toutes élevées en plein air et nourries avec du blé produit au sein de l'exploitation ainsi que des aliments bios faits à base de ce même blé. Valentin a aujourd'hui l'autorisation de vendre sa production de poulets et d'œufs en direct, sur place au magasin. **Il est également présent sur le marché du Puy,** le samedi matin rue Grenouillit. Et comme un projet en appelle un autre, il envisage prochainement de proposer à la vente des bocaux de sa volaille transformée et cuisinée : poulet à la coco, poulet au curry, poulet basquaise etc… Avec cette installation, notre commune s'enrichit d'un nouveau savoir-faire, d'une nouvelle offre de produits et peut-être aussi d'une belle source d'inspiration pour d'autres projets à venir… Bonne chance Valentin !

M.F.

Vernissage de Maryline Obrier

La peinture s'invite à Ceyssac : vernissage d'une exposition de Maryline OBRIER

La salle des fêtes s'est transformée, pour un jour, en salle d'exposition. Le 27 août, elle accueillait, pour le bonheur des yeux de ses visiteurs, les œuvres de Marylise OBRIER.

Ce vernissage intitulé « *Les rencontres de l'art, de l'âme à la toile* » avait pour objet de sortir pour un jour des œuvres qui peuvent donner « le sentiment d'une naïveté enfantine ». **Marylise OBRIER est une enfant du pays, originaire de La Crebade** qui, *« après avoir exploré d'autres lieux, a décidé de retourner auprès de ses racines »*. Comme beaucoup d'artistes, elle partage sa vie entre sa passion et ses activités quotidiennes. ***«Tantôt artiste de la coiffure, elle troque, souvent, et pour de longues immersions hors du temps, ses ciseaux contre des pinceaux»***. Nous la remercions de nous avoir permis de partager un agréable moment de rencontre et de convivialité tout en flânant devant ses peintures.

S.L.

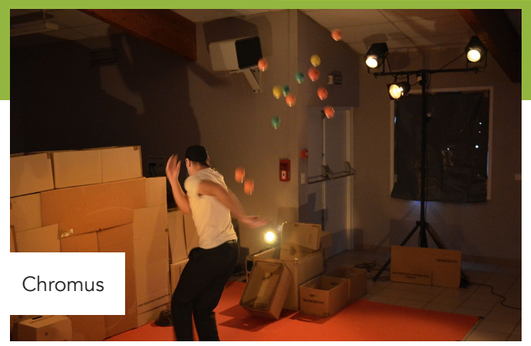

Chromus

80 participants au spectacle de Noël

Spectacles et goûter de Noël pour les enfants le 17 décembre

Le temps s'est suspendu, l'espace d'une heure à la salle des fêtes de Ceyssac le 17 décembre.

C'est en ce premier jour de vacances scolaires qu'avait lieu le spectacle de Noël offert par la municipalité. Cette année il s'agissait de **Chromus, un spectacle de cirque clownesque réalisé par la Compagnie Juste à temps,** localisée à Espaly St Marcel, et présenté par Yohan Loisel. Devant les yeux ébahis des enfants il a réalisé **des numéros de jonglage et d'équilibre avec les objets** (balles, diabolos, mappemonde, balles rebonds, massues, monocycle….) qu'il découvre dans son univers de cartons. Ce dernier nous a entrainé dans un voyage de l'objet tout en nuance et en couleur d'une infinie poésie. C'est un réel plaisir de constater que cette rencontre intergénérationnelle autour de la culture remporte encore cette année un vif succès puisque **80 participants ont répondu présents à notre invitation.** A l'issue de ce spectacle un gouter était offert par le Comité des Fêtes, et nous tenons à les en remercier ainsi que pour la préparation de cet évènement.

S.L.

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 14-15 23/01/2023 16:30

Une subvention allant jusqu'à 600€ pour encourager le regroupement des parcelles forestières

Les parcelles forestières dans l'agglomération du Puy-en-Velay sont morcelées en un trop grand nombre d'unités. Afin de faciliter leur gestion, le Pôle forêt-bois lance une campagne pour encourager leur regroupement. **Une subvention plafonnée à 200€ par acquisition et à 600€ par an et par demandeur est mise en place.** Pour en bénéficier, il faut être propriétaire forestier d'une parcelle située sur le territoire de l'Agglo et justifier d'une acquisition ou d'un échange d'une parcelle attenante à sa propriété forestière.

Bon à savoir :

- Les chemins, les réseaux goudronnés, les cours d'eau entre deux parcelles n'interrompent pas leur riveraineté
- Seules sont concernées les parcelles à vocation forestière
- La subvention s'applique dans les 6 mois suivant la date d'acquisition d'une parcelle riveraine
- Pour les propriétaires forestiers de plus de 4 hectares, des conditions particulières s'appliquent : contactez le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF)
- Une priorité est donnée aux dossiers présentant une copie du CERFA 6505

Le formulaire de demande de subvention est à récupérer au bureau du Pôle forêt-bois de la Communauté d'Agglo au Puy-en-Velay ou en ligne à l'adresse suivante : www.agglo-lepuyenvelay.fr/filieres-bois-foret-foncier

TRAVAUX PUBLICS
SARL CARRIERES
SAGNARD
Raymond et Fils
43700 ARSAC-EN-VELAY

Des aides financières pour améliorer votre logement

Un groupement d'acteurs dont l'Agglomération du Puy-en-Velay fait partie, a lancé en 2019 **le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).** Il s'agit d'aides financières pour les propriétaires et les copropriétaires privés, occupant ou louant leur logement, qui souhaitent **réaliser des travaux d'amélioration** (performance énergétique, accessibilité, décence du logement, rénovation de logements dégradés…).

Avant de commencer tout travaux, vérifiez l'éligibilité de votre projet pour les aides proposées auprès d'une équipe technique mise à disposition et sans engagement : **prenez contact avec la Société Publique Locale du velay (SPL) au 0471025252 ou en écrivant à contactopah@splvelay.fr.**
Ce dispositif prendra fin en 2024.

Une plateforme de signalement pour les frelons asiatiques et leurs nids

Afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable sur le territoire, **la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire (FRGDS) sollicite l'aide de la population pour signaler toute présence ou suspicion de frelons asiatiques ou de nids sur frelonsasiatiques.fr.** Les premiers nids se forment dans des endroits abrités comme des trous de murs ou des bords de toit ; lorsque la communauté de frelons grandit, un grand nid s'établit à la cime des arbres. **Il est conseillé d'envoyer une photo avec votre signalement pour plus d'efficacité du dispositif.**

Les Finances Publiques s'invitent chez votre buraliste

Pour payer vos factures locales contenant un QR code, vous pouvez vous rendre chez un buraliste agréé. Les paiements en carte bleue ainsi qu'en espèce (dans la limite de 300€) sont possibles.
Voici la liste des buralistes agréés :

AIGUILHE
- Tabac Presse, 23 boulevard du Docteur Chantemesse
- Bar Tabac du Rocher, 1 rue Saint Michel

BAINS
- Le Del'Ri, 47 rue des Tilleuls

BRIVES CHARENSAC
- L'Escapade, 12 rue de la Poterie
- Bar Tabac Presse, 4 route de Lyon

CHADRAC
- Le Cyrano, 26 avenue des Champs Elysées
- Tabac Presse, 9 avenue Pierre et Marie Curie

CHAMALIÈRES SUR LOIRE
- Le Médiéval, 10 place Noël Jourda de Vaux

CRAPONNE SUR ARZON
- Tabac Cadeaux, 5 boulevard du Nord

Un agent des Finances Publiques est également disponible lors de ses permanences à Saint Paulien et au Puy-en-velay :

- SAINT PAULIEN : 1er et 3ème mardi du mois
  Mairie, 1 rue des Remparts
  9h-12h / 14h-16h30

- LE PUY-EN-VELAY : du lundi au vendredi
  Centre des Finances Publiques,
  1 rue Alphonse Terrasson
  de 8h30 à 12h30 lundi et jeudi sur rendez-vous.
  Vous pouvez prendre rendez-vous sur votre espace en ligne sur impôts.gouv.fr, auprès de France Services ou de votre mairie.

Faites appel à ce service pour :

1 — Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales ;
2 — Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne ;
3 — Être aidé pour déclarer ses revenus ;
4 — Gérer son prélèvement à la source ;
5 — Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation) ;
6 — Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux);
7 — Faire une réclamation contentieuse ;
8 — Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année ;
9 — Payer (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes) ;
10 — Acheter des timbres fiscaux en ligne ;
11 — Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement ;
12 — Obtenir un bordereau de situation ;
13 — Obtenir des informations sur la procédure de surendettement.

A.B.

La rénovation énergétique

Voici la liste des aides financières auxquelles les Français peuvent bénéficier en 2022
pour la rénovation énergétique de leur logement (liste mise à jour en novembre 2022) :

- **L'Éco prêt à taux zéro :** ce prêt permet de financer la rénovation énergétique des logements sans avoir à faire d'avance de trésorerie. De plus, le taux d'intérêt du crédit est nul et le montant de celui-ci peut aller jusqu'à 50 000 euros. Pour consulter les conditions d'éligibilité de l'éco prêt à taux zéro, rendez-vous sur le site : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905

- **Le Coup de pouce économies d'énergies :** il permet à tous les ménages de bénéficier de primes pour financer certains travaux de rénovation énergétique (chauffage, isolation, rénovation glable, etc). Les démarches pour obtenir cette aide sont à réaliser sur le site spécialisé : https://www.coupdepouceeconomiedenergie.fr/

- **Le chèque énergie :** c'est une aide nominative qui permet d'aider au paiement des factures d'énergie du logement et de faire face à la montée exceptionnelle des prix de l'énergie, notamment l'électricité et le gaz. Son montant est de 100 €.

- **MaPrimeRénov' :** elle remplace le crédit d'impôt transition énergétique et les aides de l'Anah «Habiter mieux agilité». Cette aide est ouverte à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins deux ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Vous pouvez déposer votre demande directement sur le site : https://www.maprimerenov.gouv.fr/

- **MaPrimeRénov' Sérénité :** cette aide financière et de conseil permet aux ménages ayant de faibles revenus d'être assistés dans leur projet de rénovation énergétique. Pour accéder à cette aide, il suffit de faire une demande en ligne. Pour cela, vous devez d'abord vous créer un compte personnel sur le site dédié aux aides de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) : https://monprojet.anah.gouv.fr/po/demarche/infos_po

- **Le crédit travaux :** pour financer des travaux de rénovation énergétique, souscrire un crédit peut être utile en complément des aides financières mentionnées. Il est possible de faire la demande de ce type de prêt dans un organisme financier spécialisé, consultez ce lien pour plus d'informations sur le crédit express.
- **La TVA à 5,5% :** pour des travaux de rénovation énergétique, certains particuliers peuvent bénéficier d'une TVA à taux réduit de 5,5%. Retrouvez le formulaire d'attestation sur le site du service public.

- **L'aide des entreprises de fourniture d'énergie :** les entreprises de fourniture d'énergie (EDF, Total, etc) proposent des aides pour la réalisation de travaux d'économies d'énergies (diagnostics, conseils, prime, prêt à taux bas, etc).

- **La réduction d'impôt «Denormandie»:** elle permet aux particuliers qui achètent un logement à rénover d'avoir une réduction d'impôt sur le revenus. Vous pouvez en savoir plus sur le site du service public.

- **L'exonération de la taxe foncière :** certaines communes et départements peuvent accorder une exonération de la taxe foncière à des ménages.

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 16-17
23/01/2023 16:30

La bibliothèque

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les dimanches de 10h à 11h30. Un choix varié de romans, bandes dessinées, documentaires, etc... pour enfants et adultes vous y est proposé. **L'inscription et les prêts sont gratuits.** Vous pouvez également faire des demandes d'auteurs ou de titres que nous relayons à la bibliothèque centrale de prêt. Prochainement des dépôts provisoires pour une durée de 2 mois, sur des thèmes particuliers seront disponibles. Le premier concernera les Romans du Terroir. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

« Que la lecture reste une porte magique sur l'imaginaire… tout en nous interrogeant sur nous et notre univers ». Maxime CHATTAM

Le Club des ainés

Les rencontres ont lieu le 3è mardi après-midi de chaque mois salle des associations à la Mairie.
Au programme, selon les envies et le climat, promenades, jeux de carte, rencontres, discussions et convivialité. Le club est ouvert à toutes les personnes de la commune. Il fonctionne d'octobre à mai et tous les nouveaux seront les bienvenus.

Contons nos points !

Acca

L'ACCA de Ceyssac compte une quinzaine de membres dont une dizaine résidant sur la commune. L'association comprend aussi quelques jeunes. Preuve que la découverte de la nature n'est pas exclusivement réservée aux retraités.
Notre association a le plaisir de pratiquer son loisir sur la commune, quête du petit gibier, découverte de l'environnement. **Les sociétés de chasse ont aussi un rôle de service public dans la régulation du grand gibier.** Nous sommes parfois interpellés par des agriculteurs, victimes des dégâts causés par les sangliers. Il est à noter d'ailleurs que ce sont les chasseurs eux-mêmes qui, sur leurs propres deniers, indemnisent en cas de dégâts. Suite aux quelques accidents en France, fortement médiatisés, nous portons une attention particulièrement assidue aux règles de sécurité. Les habitants de Ceyssac ont pu découvrir des panneaux jaunes indiquant les zones et les heures de battue.
Chasser c'est aussi gérer un territoire, un milieu naturel et savoir préserver une certaine biodiversité et pour cela, nous effectuons des comptages des animaux.
Cette année, devant le petit effectif de perdrix sur le plateau volcanique, nous avons pris la décision de ne pas chasser cette espèce. Les lièvres eux sont assez nombreux et lors de vos promenades vous aurez l'occasion d'en croiser quelques-uns. La gestion passe aussi par l'agrainage des oiseaux pour pallier au manque de nourriture par grand froid. Si l'un de vous, adulte ou enfant, veut découvrir le territoire et ses animaux sauvages : (indice de présence, traces...) vous pouvez faire appel à l'un d'entre nous : ce sera toujours un plaisir de vous accompagner.

Contons nos points !

2022 a été une année de rencontres et de créations pour notre association. L'AG s'est tenue début novembre 2022 et 2023 nous laisse présager, de nouveau, de belles rencontres et de beaux projets. Déjà deux dames du village sont venues nous rejoindre alors pourquoi pas vous ? Si vous avez envie de nous connaître nous seront ravis de vous accueillir au court d'une de nos réunions. Elles se déroulent tous les lundis de 14 à 17 h à la salle des associations de la mairie de Ceyssac. Nous tenons à remercier Mme la mairesse et toute son équipe pour cet accueil dans le village. Le bureau et tous les membres de l' association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2023.

Subventions aux associations en 2022

AMF solidarité Ukraine : 1 000 €
Justice et partage : 50 €
Comité Départemental du Prix de la Résistance : 50 €
Comité des Fêtes de Ceyssac : 300 €
Association de Chasse de Ceyssac : 100 €
Comité FNACA Espaly-Ceyssac : 80 €

Etat civil

Avis de naissance

17/01/22 SOARES DE CARVALHO Elynn
20/09/22 GOURBILLON Tao
26/11/22 LACOMBE PONCHEL Swan, Enzo, Benoit

Décès

12/02/22 ARNAUDON Henri Honoré
22/02/22 CORTIAL Mélina, Marie, Eugénie épouse MICHEL
14/08/22 BASCLE Christiane Marie Raymonde, épouse CUBIZOLLE
15/10/22 MARTIN Eliane Marie Claude, épouse SABATIER
17/12/22 PIGEON Pierrette

Pacs

23/02/22 GINEYS Damien et BOYER Noèmie
06/05/22 CORTIAL Ervé et MIALON Valérie
18/08/22 DESCHAUX Guillaume et ROY Emilie

Mariage

10/12/22 Yves Marie Joseph SABATIER et Marie BENAFLA

Associations

Le comité des fêtes de Ceyssac

Une nouvelle fois, l'équipe du comité des fêtes a proposé aux habitants de la commune de Ceyssac plusieurs manifestations permettant de passer d'agréables moments dans la joie et la bonne humeur.

Aussi nous tenions à vous remercier pour votre participation, et votre implication notamment lors de la fête de l'été où nous avons comptabilisé un grand nombre d'inscriptions. Dès le mois de septembre 2022, **Cyril Charreyron, éducateur sportif à l'association UFOLEP a repris le programme « cardio fitness ».** À ce jour, nous comptabilisons une dizaine d'inscrits. Des places sont encore disponibles pour les habitants ayant pris des bonnes résolutions pour la nouvelle année ! **Rendez-vous les jeudis à 20h30,** à la salle des fêtes pour découvrir l'activité !

Le programme des animations 2023 est encore en cours d'élaboration mais nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer les grandes dates à noter dans vos calendriers :

- **Les tripes,** le 26 février 2023,
- **Le nettoyage des chemins,**
- **La fête de l'été,** le samedi 1er juillet 2023,
- **Le vide grenier,** le dimanche 3 septembre 2023,
- **La saison sportive** de septembre à juin en partenariat avec UFOLEP

Cyril Charreyron au cours de cardio fitness

Les tripes

Fête de l'été

Ne manquez pas nos invitations disponibles depuis le compte Illiwap de la commune mais aussi les prospectus déposés soigneusement par les membres de l'équipe dans vos boîtes aux lettres. Vous souhaitez nous rejoindre ? Vous avez des idées permettant de proposer de nouvelles actions ? Rejoignez l'équipe du comité des fêtes ! Nous vous attendons lors de notre prochaine Assemblée Générale qui est prévue le 18 mars 2023, 20h à la mairie, salle des associations.

L'équipe du Comité des fêtes

Portraits

Dans ma commune, il y a Sandra.

Élue, Maire, Mère, Manager, à l'Agglo, à Ceyssac, à domicile, à l'OPAC, Sandra porte plusieurs écharpes et plusieurs casquettes. C'est si bien vêtue de tous ses statuts qu'elle figure telle une femme complète et ambitieuse, qui défie chaque journée de s'étendre au delà de 24 heures pour s'accomplir. Fière et investie pour son territoire, elle appréhende le temps autant que l'espace : elle est à l'écoute des projets des habitants et les raccorde avec un réseau plus gros, celui de l'Agglo. Chef d'orchestre, dans sa commune comme dans plusieurs commissions de marchés publics, elle choisit l'Homme comme clé à l'écriture de tout projet. Mais Sandra ne joue pas, non : elle lit la partition et veille à l'harmonie de son petit pays.

Dans ma commune, il y a Marc.

Davantage «joint» qu'»adjoint», Marc n'a rien d'un politicien : il assure le lien entre les mandats, les projets municipaux, les habitants, les agriculteurs. Passionné par les travaux forestiers, il s'apparente aux arbres eux-mêmes : sage et témoin de l'histoire, il accompagne la troisième génération de maire sur la commune et fournit de précieux conseils pour les travaux de la cité. Avant les forêts, Marc travaillait au service des eaux : une telle proximité avec les éléments le positionne en garant des ressources de la commune, trop soucieux de leur caractère aussi fini que précieux.

Dans ma commune, il y a Robert.

S'il complète le statut d'adjoint au Maire avec Marc, Robert c'est le «ad» pour décrire « celui qui vient avec » en latin : l'assaisonnement du plat municipal ! Acteur culturel, féru d'arts et d'histoire, Robert s'occupe de la communication, des événements et de la conception, plus que de la réalisation des projets patrimoniaux. Au musée Crozatier comme le long des sentiers ceyssacois, la voix de Robert guide tout curieux dans l'histoire du Velay, de la traversée de George Sand aux prouesses des dentellières du pays. Toujours accompagné de son ombre Ness, c'est bien la Lumière qu'apporte Robert, par monts, allées, rivières et par vaux.

A.B.

2022-12-27-Bulletin-Ceyssac.indd 18-19 23/01/2023 16:30

Directeur de publication : Sandra Lombardy, Maire de Ceyssac
Crédits photos : Amélie Solvery, Jean Marie Alizard, Julien Jour, Marc Broc, Alain Mounier, Sandra Lombardy
Création graphique : Anaëlle Barnier
Rédacteurs : Marie-Julie Foultier, Anaëlle Barnier, Muriel Fallet, Robert Dubois, Alain Mounier, Sandra Lombardy
Impression : Imprimerie Coopérative des Sucs, Z.A. La Guide,Yssingeaux

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la mairie de Ceyssac

Marie-Julie vous accueille le lundi et le jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 et le vendredi de 13h30 à 16h

Madame le Maire vous reçoit sur rendez-vous.
Tél : 0471024286
ceyssac.mairie@orange.fr

Connectez-vous sur le site de la commune www.ceyssac.fr pour lire toutes les actualités : compte rendu des conseils, information sur les travaux, cantine...

illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

Suivez l'actualité de la commune

01 Téléchargez l'appli
02 Recherchez le nom de votre commune
03 Cliquez sur « suivre »
Vous êtes abonné ! Vous recevez toute l'actualité !

www.illiwap.com

APPLI DISPONIBLE SUR
DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE AVEC AppGallery

GRATUITE
SANS PUBLICITÉ
SANS INSCRIPTION

Crédits photos : Adobe Stock - Création : SYNAPSE